

OPÉRATEUR AU SERVICE TECHNIQUE DE L'EAU TEMPORAIRE – TP-2025-03

EMPLOYEUR : MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
SERVICE : SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
POSTE : TEMPORAIRE (6 MOIS)/TEMPS PLEIN (40 HEURES/SEMAINE)
PÉRIODE D’AFFICHAGE : 17 AU 30 AVRIL 2025
DATE D’ENTRÉE EN FONCTION : DÈS QUE POSSIBLE

RESPONSABILITÉS

Relevant du chef d'équipe au service technique de l'eau, la personne occupant cette fonction a le mandat de collaborer à la planification et à la réalisation des opérations nécessaires au traitement des eaux, potable et usées, et au fonctionnement des usines de traitement. Elle doit être en mesure de :

- Assister le chef d'équipe au service technique de l'eau afin d'effectuer l'ensemble des opérations relatives au fonctionnement du réseau d'aqueduc et des usines de traitement des eaux;
- Exécuter l'ensemble des opérations relatives au fonctionnement du réseau d'aqueduc et au traitement de l'eau potable selon les normes de qualité exigée;
- Exécuter les activités nécessaires pour le fonctionnement adéquat et l'entretien des usines de traitement;
- Si nécessaire, avec l'aide du chef d'équipe au service technique de l'eau, superviser le travail des entreprises mandatées par la Municipalité pour la qualité de l'eau potable et le traitement des eaux usées;
- Analyser les problèmes techniques qui surviennent, faire rapport sur les causes identifiées et proposer les mesures appropriées pour les résoudre;
- Participer à la préparation des programmes d'entretien des infrastructures;
- Au besoin, assister le chef d'équipe au service technique de l'eau dans des mandats spéciaux et occasionnels;
- Au besoin, assister ou remplacer le chef d'équipe au service technique de l'eau dans la réalisation de ses fonctions;
- Aider le chef d'équipe au service technique de l'eau à recommander l'achat ou le remplacement des équipements nécessaires et proposer les spécifications appropriées;
- S'assurer de la qualité des travaux effectués;
- Appliquer les normes de sécurité en vigueur;
- Être responsable et proactif dans le développement de ses propres compétences;
- Être à l'affût des nouvelles technologies et des nouvelles méthodes de travail;
- **Offrir une disponibilité dans le but de répondre aux situations d'urgence pouvant survenir au service technique de l'eau (service de garde partagé entre les employés du service);**
- **Participer à l'exécution de différents travaux municipaux sous la responsabilité des travaux publics.**

EXIGENCES REQUISES DE BASE**CONNAISSANCES TECHNIQUES**

La personne recherchée doit posséder les caractéristiques et qualifications suivantes :

- Détenir un certificat de qualification émis par Emploi-Québec sur le Programme de qualification des opérateurs en eaux potable et usées;
- Posséder des connaissances en échantillonnage, chimie, hydrologie, physique, environnement, microbiologie et en techniques d'analyses;
- Connaître les lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'eau, l'environnement, les sols, l'air, les matières dangereuses, le transport, etc.;
- Détenir des habiletés à interpréter et analyser des protocoles d'analyses et d'essais;
- Détenir une expérience de deux (2) ans dans un poste similaire;

- Posséder des connaissances relativement aux normes et procédures pour la qualité de l’eau potable et le traitement des eaux usées;
- Posséder des connaissances relativement aux normes et procédures pour le fonctionnement et l’entretien des usines et des équipements de traitement des eaux, potable et usées;
- Détenir une formation et carte de l’ASP Construction seront considérées comme un atout.

COMPÉTENCES PERSONNELLES

- Une approche axée sur le service à la clientèle et le sens du jugement;
- Un excellent sens de l’initiative et des habiletés marquées en résolution de problèmes;
- Reconnue pour sa rigueur, sa capacité de travailler en équipe, son intégrité, son sens de l’organisation et des responsabilités, de son esprit d’analyse et sa polyvalence;
- Détient une forte capacité à travailler sous pression dans un environnement au rythme rapide;
- Détient un permis de conduire de la classe 5.

CONDITIONS SALARIALES

Les conditions de travail sont déterminées en fonction de la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique section locale 5253.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Toute personne intéressée à ce poste et qui répond aux compétences recherchées est invitée à faire parvenir son curriculum vitae ainsi que sa lettre d’intention, au plus tard le 30 avril 2025, par l’un des moyens suivants, tout en indiquant le titre de l’emploi :

OPÉRATEUR AU SERVICE TECHNIQUE DE L’EAU TEMPORAIRE – TP-2025-03

À : Monsieur Jean-François Jubinville Rocheleau
Directeur des travaux publics et infrastructures
7, rue du Docteur-Wilfrid-Locat, Saint-Roch-de-l’Achigan, J0K 3H0
Messagerie : travauxpublics@sra.quebec

Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue.